

Enquête : comment les notaires perçoivent l'Intelligence Artificielle ?

L'Intelligence artificielle fait couler beaucoup d'encre. Elle bouleverse déjà notre quotidien. Mais comment les notaires la perçoivent-ils ? Amie ou ennemie ? Quel impact imaginent-ils dans leur quotidien ? Quelles pourraient être les conséquences ? Un sujet qui ne les laisse pas indifférents !

Voici les résultats de l'enquête menée par Immonot.com via notariat2000.com, revue et site d'opinions pour la profession notariale.

Enquête réalisée en novembre 2018 auprès de plus de 400 notaires.

Les chiffres clés de l'enquête :

- 84 % des notaires pensent que l'Intelligence Artificielle va améliorer la productivité dans les études
- 72,4 % pensent que le notariat est menacé par l'IA et 74 % estiment qu'elle risque de paupériser une partie du notariat
- 80 % du panel pensent que le notaire aura toujours sa place dans l'univers dominé par l'IA
- 93,5 % sont conscients qu'ils doivent se former à l'IA, 69 % sont même prêts à travailler à côté d'un robot

L'intelligence Artificielle peut-elle améliorer la productivité dans les études notariales ?

Il n'y a pas de débat. **Pour 84 %, augmenter la productivité en automatisant les tâches répétitives, voilà le point fort de l'intelligence artificielle.** Elle est capable d'apprendre et de travailler des masses considérables de données sans répit et sans se tromper.

Un notaire souligne que l'IA va permettre de *"soulager des tâches non gratifiantes telles que les innombrables saisies de données et leur vérification."*

Que va permettre l'IA :

1/ L'automatisation des tâches (21 %)

2/ Une rédaction d'actes simplifiée (11 %)

3/ La récupération des données et le traitement de l'information (8 %)

Au quotidien, cela va se traduire par la récupération automatique de pièces nécessaires à la rédaction d'actes, le pré-remplissage de documents, le regroupement de données et leur analyse, l'assistance dans la rédaction, la gestion de leur planning (prise de RDV...), **et l'IA sera aussi au service de la relation client.**

D'ailleurs, c'est déjà le cas pour bon nombre d'entreprises qui proposent des chatbots ("agent conversationnel") qui sont capables de traiter jusqu'à 40 % des demandes clients. Cependant, certains ont encore du mal à se projeter !

Le notariat, menacé par l'IA ?

Une grande majorité des sondés (72,4 %) pensent que le notariat est menacé par l'IA. Force est de constater que si l'IA en séduit certains, elle inquiète un grand nombre de notaires. Sans doute parce que l'intelligence était jusqu'ici le propre de l'homme.

Les 2 craintes principales qui ressortent de l'enquête :

Le nivellement par le bas et la perte des valeurs humaines. Ce qui effraie c'est l'appauvrissement des relations humaines.

Les robots ne sont pas psychologues. La capacité à conseiller un client, à créer un lien de confiance, à éprouver de l'empathie ou à comprendre les besoins sont des qualités humaines fondamentales.

Manque de proximité, vulgarisation des compétences, standardisations, peur de perdre le monopole et que d'autres professions s'emparent des compétences notariales, banalisation du rôle du notaire... Beaucoup d'inquiétudes sont soulevées. Le scénario le plus noir ? Un notaire mentionne la fin du notariat dans 10 ans.

Ils sont même 74 % à craindre une paupérisation du notariat.

Le notaire peut-il trouver sa place au cœur de l'Intelligence Artificielle ?

Malgré ces inquiétudes, **80 % du panel pensent tout de même que le notaire aura toujours sa place dans l'univers dominé par l'IA.** Un notaire souligne que le notariat apporte beaucoup plus humainement que technologiquement. Le notariat ne risque rien à condition « **de s'approprier la technologie et de recentrer l'intelligence humaine sur le conseil et la relation client** », nous indique un confrère. Un autre notaire souligne que le sur-mesure ne peut se concevoir qu'avec l'homme.

La clé du succès ? Ne pas subir l'IA. Cela implique la nécessité d'évoluer. Pour s'adapter, les notaires sont conscients à 93,5 % de devoir se former, afin de limiter les effets négatifs de l'automatisation et se préparer à collaborer avec les machines.

Côté adaptation toujours, 69 % des notaires se disent prêts à travailler à côté d'un robot. Cette collaboration hommes/machines prendra (prend déjà !) la forme d'assistants virtuels, de programmes informatiques capables de comprendre et de reproduire le langage humain. Parler à un robot, lui poser des questions au quotidien afin d'accéder à l'information... Voilà ce qui les attend.

À propos d'Immonot.com

[Immonot.com](https://www.immonot.com) est un portail immobilier du [Groupe Notariat Services](https://www.groupe-notariat-services.com) qui propose aux particuliers plus de 85 000 annonces immobilières de notaires sur toute la France. Riche en contenus, le portail a pour vocation d'informer les particuliers sur les missions du notaire et les dernières mesures juridiques, fiscales et immobilières. Les internautes peuvent également retrouver toute l'actualité du secteur immobilier et les conseils des notaires en vidéo. En parallèle, [Immonot.com](https://www.immonot.com) propose un service de ventes interactives « [36h immo](https://www.immonot.com/36h-immo) », qui permet de réaliser une transaction immobilière en ligne, à mi-chemin entre la vente classique et la vente aux enchères.

Immonot.com est également disponible en version mobile, sur Appstore et Android Market.

Retrouvez l'actualité d'Immonot sur [Twitter](https://twitter.com/immonot), [Facebook](https://www.facebook.com/immonot), [Instagram](https://www.instagram.com/immonot), [Linkedin](https://www.linkedin.com/company/immonot), [Google +](https://www.google.com/+immonot) et [Youtube](https://www.youtube.com/channel/UCv3v3v3v3v3v3v3v3v3v3v3)

À propos du Groupe Notariat Services

Entreprise familiale forte de 50 années d'expérience, le Groupe Notariat Services est dédié à la promotion de la profession notariale. Spécialisé dans les nouvelles technologies, le Groupe conçoit et réalise divers outils de communication pour les notaires : sites internet, logiciels, objets publicitaires et prestations graphiques. La société édite également 20 magazines d'informations et d'annonces immobilières notariales, diffusés dans toute la France. Afin d'apporter un nouveau souffle à la profession, le Groupe a créé les [Assises de la Négociation Immobilière Notariale](https://www.groupe-notariat-services.com/assises-de-la-negociation-immobiliere-notariale), qui réunissent une fois par an les professionnels du secteur et proposent de nombreuses formations. Enfin, Notariat Services est à l'origine du premier [réseau national de la négociation immobilière](https://www.groupe-notariat-services.com/reseau-national-de-la-negociation-immobiliere).

Contact presse :

IMMONOT.COM – Marine LACOTTE

mlacotte@immonot.com – 05 55 73 80 18